

Association du Québec
pour l'intégration sociale



L'ÉBRUITEUR

Volume XVIII – numéro 1 – janvier - février 2012

**Bulletin bimestriel publié par l'Association du Québec pour l'intégration sociale,
organisme voué à la cause des personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille**

Sommaire

LES NOUVELLES DE L'AQIS

Prochain Congrès annuel de l'AQIS en mai 2012	2
La Semaine québécoise de la déficience intellectuelle 2012	2

NOUVELLES EN BREF

Cour suprême du Canada : un jugement important pour les personnes ayant une déficience intellectuelle	3
À la recherche de père	3
Jef au Maroc	4
Des honneurs pour l'Association de Montréal pour la déficience intellectuelle	4
Nominations au conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec	5

LES COMITÉS

Groupe de travail sur l'enseignement intensif de l'anglais, langue seconde	5
Comité des Partenaires en éducation	5
Participation à des consultations	5
Représentation	6

INITIATIVE D'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE 8

LES NOUVELLES DE L'IQDI

Journée de formation pré-congrès – 24 mai 2012	9
Le Colloque thématique 2012	9
Les formations de l'IQDI	10
Congrès 2012 – AIRHM	13

CENTRE DE DOCUMENTATION IQDI 13

BABILLARD 14

1^{ère} JOURNÉE DE LA CHAIRE DE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET TROUBLES DE COMPORTEMENT 17

LE CURATEUR VOUS INFORME : LES RÉGIMES DE PROTECTIONS PUBLICS 20

NOUVELLES DE L'AQIS



XXX^e Congrès annuel de l'AQIS ***En mouvement depuis 60 ans... Aujourd'hui pour demain***

Le prochain congrès annuel de l'AQIS aura lieu **les 24, 25 et 26 mai 2012 à l'Hôtel des Seigneurs à Saint-Hyacinthe**. Sous le thème *En mouvement depuis 60 ans... Aujourd'hui pour demain*, ce congrès sera organisé avec la collaboration du Comité des usagers du CRDITED Montérégie-Est. Afin de consulter le programme et pour s'inscrire, vous n'avez qu'à vous rendre à l'adresse suivante : <http://congres2012.aqis-igdi.qc.ca>. Il est possible de payer par carte de crédit (paiement sécurisé) ou bien, par facturation. De plus, il est possible sur ce site d'imprimer le programme complet ainsi que le formulaire d'inscription.



La Semaine québécoise de la déficience intellectuelle 2012

Un foisonnement d'activités s'organise pour la SQDI 2012 qui aura lieu du 11 au 17 mars. Il est encore le temps de nous transmettre toutes les informations afin que nous puissions les mettre sur notre site internet.



© Julie Perreault

Je vous rappelle que sur ce site, vous pouvez télécharger du matériel tel que napperons et bandeau web. Depuis plusieurs mois, nous travaillons auprès de certains médias afin que notre porte-parole, le comédien Vincent-Guillaume Otis puisse avoir une belle visibilité et ainsi parler sur diverses tribunes de notre cause. Surveillez la *Revue Idées*, distribuée gratuitement dans plus de 350 Caisses Desjardins, on y retrouve un beau témoignage de Vincent-Guillaume. De plus, dès le 1^{er} mars, on le retrouve en première page du journal *L'Itinéraire* qui a également une très bonne diffusion.

La chanson *Si tu savais* d'Amélie Larocque est maintenant disponible sur iTunes et il est possible de la télécharger pour moins de 1\$. Les profits seront remis à l'AQIS et serviront à la promotion de la SQDI 2013.

Une nouvelle vidéo pour la SQDI est également accessible sur Youtube :

<http://www.youtube.com/watch?v=rFNXMZAGpPc>

NOUVELLES EN BREF

Cour suprême du Canada : un jugement important pour les personnes ayant une déficience intellectuelle

Le 10 février dernier, la Cour suprême du Canada a rejeté la décision de la Cour supérieure de l'Ontario qui avait rejeté le témoignage d'une jeune femme qui avait une déficience intellectuelle et qui était une présumée victime d'agressions sexuelles. Il devra donc y avoir un nouveau procès pour cette femme qui avait alors été blanchi.

Dans un jugement de 6 contre 3, le plus haut tribunal du pays estime que le juge du procès a erré dans son interprétation de l'article 16 de la Loi sur la preuve au Canada.

La juge en chef McLachlin impose deux conditions permettant de déterminer l'habileté à témoigner d'un adulte ayant une déficience intellectuelle :

- La capacité de communiquer les faits dans son témoignage;
- Une promesse de dire la vérité.

On peut lire dans le jugement : «Il n'est ni nécessaire, ni même souhaitable, de poser des questions de nature abstraite à la personne afin de voir si elle comprend la différence entre la vérité et la fausseté, l'obligation de dire la vérité devant le tribunal, et ce qui rend une promesse obligatoire».

Elle ajoute aussi : «Des adultes ayant une déficience intellectuelle peuvent concrètement faire la différence entre la vérité et le mensonge et savoir qu'ils doivent dire la vérité sans être capables d'expliquer en termes abstraits ce que signifie dire la vérité».

Ce jugement est important et aura des conséquences intéressantes pour les personnes que nous représentons. On leur reconnaît donc la capacité de témoigner comme tout citoyen et permettra ainsi, c'est ce que nous espérons, de mieux les protéger et de ne plus permettre à des contrevenants d'être aussi facilement dégagés de leur responsabilité criminelle. On le sait, les personnes ayant une déficience intellectuelle sont très vulnérables face à ce type d'agressions. Il est à souhaiter qu'un tel jugement fera réfléchir les personnes qui penseront à les agresser.

Source : <http://www.radio-Canada.ca/nouvelles/National/2012/02/10/001-cour-supreme-handicap.shtml>

À la recherche de pères!

Par Jean-François Martin



Comme vous le savez, un merveilleux livre portant sur des témoignages de mères, *Courtepointe*, a été publié l'année dernière.

Jaloux de cette réussite, je me suis dit qu'il serait intéressant de faire de même du côté des pères. Nous aussi avons des histoires à raconter. Nous aussi nous avons des rêves à partager.

C'est donc une invitation que je lance à tous les pères qui ont un fils ou une fille ayant une déficience intellectuelle. Je recherche des pères jeunes, d'âge moyen et même des plus âgés comme moi! Surtout, ne m'avancez pas l'excuse que vous ne savez pas écrire ou que vous ne savez pas quoi dire. Nous avons tous quelque chose à dire et pour l'écrire, je peux vous y aider. Vous n'aurez qu'à écrire comme ça vient et je vais m'arranger pour lui donner de la gueule à votre texte!

Si cette merveilleuse aventure vous intéresse, communiquez avec moi afin d'en savoir plus.

Vive la solidarité masculine!

Jean-François Martin
jefmartin@sympatico.ca
 (450) 663.8611

Le film Trisomie 21 – Le défi Pérou présenté au Maroc



En janvier dernier, Jean-François Martin est allé présenter son film au Maroc. Une belle expérience et un accueil très chaleureux ! Avec ses grands talents de conteur, Jean-François vous a préparé un récit très intéressant que nous vous proposons à la fin de *L'Ébrouiteur* et ce, dans son intégralité. Bonne lecture !

Des honneurs pour l'Association de Montréal pour la déficience intellectuelle



Le projet Implic'Action mené par l'Association de Montréal pour la déficience intellectuelle (AMDI) a reçu le Prix Innovation Guy Langlois lors de l'Assemblée générale annuelle de l'organisme AlterGo. Celle-ci s'est déroulée le vendredi 25 novembre au Centre Père-Sablon, à Montréal, en présence de 70 personnes.

Le projet provoque évidemment la fierté chez les gens qui y participent, leur permettant de gagner en estime d'eux-mêmes et de devenir des citoyens impliqués et épanouis. Brigitte Lessort, membre de l'organisme depuis plus de 10 ans, a d'ailleurs déclaré en recevant le prix qu'elle ne

sortait jamais de chez elle avant sa participation aux activités de l'AMDI. Avec sa collègue Nathalie Vincent, elle a tenu à remercier chaleureusement Nadia Bastien, la directrice de l'organisme.

Implic'Action engage les participants dans un processus de bénévolat. Ils choisissent eux-mêmes les causes dans lesquelles ils s'investissent. Ils ont par exemple visité le Magasin-Partage de Rosemont; ils y ont préparé le repas des bénévoles occupés à la préparation des sacs de denrées alimentaires. Ils ont également participé à la Guignolée du Docteur Julien, où ils ont collaboré à la préparation des paniers de Noël. Par la pratique et par l'accompagnement des formateurs de l'atelier, ils apprennent à planifier les différentes étapes de leur projet d'entraide, à solliciter des commanditaires et des dons auprès de particuliers et à travailler en équipe pour un but commun.

Le projet s'est démarqué, car il amène les personnes ayant une déficience intellectuelle à venir en aide aux plus vulnérables, tout en favorisant l'intégration sociale et l'accomplissement d'actions citoyennes.

Rappelons que le prix Innovation Guy Langlois, auquel est rattaché une bourse de 800 \$, est remis par AlterGo à un organisme qui a démontré une écoute à l'égard des nouveaux besoins des personnes handicapées en réalisant une nouvelle activité, en mettant en place un nouveau programme ou en développant une nouvelle façon de faire en loisir pour les personnes handicapées. Il porte le nom du président et chef de la direction de Diffusion Prologue, car Monsieur Langlois a fait preuve de volonté et de détermination pour que les gens handicapés soient reconnus comme citoyens à part entière.

Sont présents sur la photo, dans l'ordre habituel : Monsieur Guy Langlois, président de Prologue, mesdames Brigitte Lessort, Nadia Bastien, Ginette Fréchette Houle et Nathalie Vincent, de l'AMDI et monsieur Yves Chabot, président d'AlterGo. Crédit: Jean-Baptiste Benavent.

Source : <http://www.altergo.net/nouvelles.php?id=258>

Nominations au conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec

Le 16 février dernier, le Conseil des ministres a procédé aux nominations suivantes au conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec, et ce, pour un mandat de trois ans.

- Mesdames Denyse Côté-Dupéré, Sylvie Godbout, Maude Richard et Luciana Soave ainsi que messieurs Jacques Audy, Louis Bourassa, Guy Dumas, Rémy Mailloux, Gabriel Tremblay et Martin Trépanier sont nommés de nouveau membres du conseil d'administration de l'OPHQ.
- Mesdames Louise Grenier, Pauline Lemieux et Brigitte Prévots (qui est membre du conseil d'administration de l'AQIS) ainsi que messieurs François Duguay et Richard Lavigne sont nommés membres du conseil d'administration de cet office.

LES COMITÉS

Groupe de travail sur l'enseignement intensif de l'anglais, langue seconde : Participation des élèves HDAA

Par Susie Naverit

L'AQIS, l'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH) et de la Confédération des Organismes de Personnes Handicapées du Québec (COPHAN), qui siègent au Groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS), ont demandé de participer au *Comité de suivi* de l'implantation de l'anglais intensif, langue seconde en 6^e année du primaire pour s'assurer que les élèves que nous représentons seront bien considérés. Étonnamment, le ministère de l'Éducation a créé un autre comité de travail auquel tous les membres du GCAS ont été invités à se joindre.

Le mandat de ce comité de travail consiste à documenter la situation des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) « dans le contexte de l'enseignement de l'anglais intensif afin de soutenir les gestionnaires et les intervenants scolaires au regard de la participation de ces élèves aux classes d'anglais intensif. »

L'AQIS, AQRIPH et la COPHAN ont participé à une première rencontre en compagnie de plusieurs autres instances qui siègent au GCAS. Les représentants syndicaux des enseignants affiliés à la FAE et à la FSE, qui se sont retirés avec éclat du dossier de l'anglais intensif au ministère, étaient évidemment absents.

Par ailleurs, comme les recommandations de ce comité de travail seront remises au *Comité de suivi* qui à son tour rédigera un rapport qu'il remettra directement à la ministre, l'AQIS et la COPHAN ont réitéré leur demande qu'une représentante des personnes ayant des limitations fonctionnelles participe au *Comité de suivi*. En fait, il nous apparaît essentiel de faire partie du comité qui approuvera les recommandations finales qui seront remises à la ministre Beauchamp.

Comité des Partenaires en éducation

(SN) Ces dernières années n'ont pas été les meilleures pour l'inclusion scolaire. Qu'on pense, entre autres, aux campagnes négatives fortement médiatisées de certains syndicats des enseignants en période de négociation de convention collective, qu'on pense aux lignes directrices de la ministre de juin dernier, qu'on pense à l'ouverture non négligeable de nouvelles classes spéciales ou d'écoles spécialisées dans certaines commissions scolaires, qu'on pense aux statistiques qui démontrent que l'intégration a reculé pour 6 clientèles, qu'on ajoute à cela la grande difficulté à rencontrer la ministre de l'Éducation en face à face (elle est en poste depuis 18 mois et nos demandes sont restées veines) et le cynisme grandissant parmi les divers intervenants et la population en général, il importe de revoir nos stratégies.

C'est pourquoi le comité des partenaires s'est élargi de quelques membres le temps de deux rencontres pour revoir ses stratégies, la seconde devant se tenir vers la fin du mois de février. En espérant que le vent d'élections nous serve...

Participation à des consultations

Journée de réflexion pour lutter contre la pauvreté : les défis à relever

Le Comité consultatif de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale (CCLP) a organisé une journée nationale de réflexion sur l'emploi le 7 février dernier, avec l'objectif de trouver des pistes de solutions.

Après les allocutions d'ouverture d'usage, une courte mise en contexte théâtrale bien ciblée a illustré les différentes problématiques. Le reste de la journée a été divisée en trois grands thèmes qui étaient abordés en table ronde. Ensuite, les participants devaient, en sous-groupes, déterminer trois priorités à améliorer pour ce grand thème. Enfin, le tout était ramené en plénière. Ces trois grands thèmes étaient : Insertion en emploi - Travailleuses et travailleurs pauvres - Les personnes qui ne pourront intégrer le marché du travail traditionnel.

Bien sûr, des pistes de solution connues, mais non appliquées, ont été ramenées à la surface, par exemple, travailler avec les personnes vivant la pauvreté et l'exclusion sociale – le par et pour ; améliorer le filet social ; ne pas déresponsabiliser les entreprises ; combattre les préjugés ; faire preuve de flexibilité et permettre à une personne qui en aurait besoin de déborder des cadres trop rigides des programmes, pour ne nommer que ceux-là, sans oublier l'accès à un revenu suffisant et des ressources disponibles pour permettre aux personnes qui ne peuvent travailler de pouvoir participer pleinement à la vie en société.

Toutefois, des éléments relativement nouveaux méritent aussi qu'on y porte attention. Bien qu'il y ait toujours eu des travailleurs pauvres, comme ceux qui travaillent au salaire minimum, il y a augmentation de la pauvreté en lien avec les travailleurs (surtout de travailleuses) atypiques qui, souvent, ne sont pas protégés par les lois actuelles qui ne sont pas adaptées à cette réalité.

On pense ici aux personnes qui travaillent à contrat, sur appel, à temps partiel, qui ont des emplois saisonniers, en fait, à tous les types d'emploi qui s'écartent du modèle de l'employé régulier qui fait 35-40 heures/semaine chez le même employeur. Ces emplois sont souvent précaires, instables, sans avantages sociaux ni conditions de travail intéressantes et sont souvent mal rémunérés. Les salariés d'agence font souvent partie de cette catégorie, même si à première vue ils peuvent sembler avantagés.

Fort des résultats de ces discussions, le CCLP, dont la principale mission est de conseiller le ministre responsable de l'application de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, émettra trois avis en cours d'année sur les trois grands thèmes qui ont fait l'objet de ces discussions. Pour en savoir un peu plus, ou pour voir le cadre général qui a servi aux discussions : <http://www.cclp.gouv.qc.ca/>

Représentation

Rencontre avec la ministre déléguée aux services sociaux, Mme Dominique Vien

Par Diane Milliard

Le 31 janvier dernier, la présidente, Lucie Villeneuve et la directrice générale Diane Milliard ont répondu à l'invitation attendue et ont rencontré madame Dominique Vien, accompagnée du directeur du cabinet, Pascal D'Astous et de Josette Chouinard, directrice du programme pour les déficiences.

La ministre appuyée par les membres de son équipe s'est dite préoccupée par la situation vécue par de nombreux parents dans les centres de réadaptation qui ont abandonné les services socioprofessionnels sans relais ou qui ont tout simplement transféré sans entente formelle ce service dans les organismes communautaires. La ministre a mentionné qu'elle enverrait aux PDG des Agences de la santé et des services sociaux une lettre sur les orientations ministérielles rappelant l'obligation de maintenir l'accès à la continuité des services pour les personnes ayant une déficience intellectuelle afin d'éviter que les familles se retrouvent dans des situations précaires.

Suivi au plan d'action de la politique « De l'intégration sociale à la participation sociale » de 2004

La ministre répond à la demande que l'AQIS lui a formulée dans un communiqué de décembre dernier où nous réclamions la mise à jour de cette politique, communément appelée « Politique en déficience intellectuelle ». Une rencontre avec des membres de l'équipe du MSSS et des représentantes de l'AQIS se tiendra à cet effet au début mars.

Injection de 4 millions \$ dans le soutien aux familles

La ministre a annoncé l'injection de 4 millions \$ qui seront consacrés à l'amélioration du soutien aux familles et aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle (DI), un trouble envahissant du développement (TED) ou une déficience physique (DP). Ce soutien financier servira à mieux les accompagner pour des services de répit, de gardiennage et de dépannage. Il se traduira aussi par des services d'adaptation de domicile (en fonction des besoins de la personne) ainsi que par du soutien aux activités de la vie quotidienne (bains, repas, etc.).

Si les argents sont répartis également entre les Centres de services de santé et de services sociaux, cela signifie que chaque CSSS a reçu autour de 40 000\$ pour répondre à ces besoins. C'est bien peu quand on connaît l'ampleur des besoins causés entre autres par l'augmentation de la clientèle, mais aussi par les coupures antérieures.

Un espoir? Même s'il n'y a pas de garantie à ce jour de récurrence dans le prochain budget de 2012-2013, la ministre nous a affirmé qu'elle tenterait d'en obtenir.

Calendrier scolaire écourté

(SN) Selon le régime pédagogique québécois, le calendrier scolaire des élèves du primaire et du secondaire prévoit qu'au moins 180 jours doivent être consacrés aux services éducatifs. Or, l'AQIS perçoit une tendance qui semble prendre de l'ampleur à travers la province qui est d'écourter le calendrier scolaire des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).

Au début de l'année, nous avons donc écrit à la ministre de l'Éducation pour l'informer de certaines pratiques de plusieurs commissions scolaires qui ont pour effet de gruger ici et là des journées pour les élèves HDAA en classe spéciale ou école spécialisée et lui demander de faire enquête.

Or, depuis, nos membres nous ont rapporté que cela se passe aussi en classe régulière pour les élèves intégrés. Parmi les raisons évoquées pour demander aux parents de garder leur enfant à la maison, citons : rentrée progressive (même pour des élèves du secondaire qui sont dans la même classe spéciale depuis 3 ans); réaménagement du local qui n'est pas prêt en début d'année; absence pour maladie de la préposée à l'élève ou de la technicienne en éducation spécialisée; journées de réflexions des écoles spécialisées d'une commission scolaire; période d'examen du ministère à la fin de l'année. D'ailleurs, pour ce dernier motif qui se pratiquait déjà en 2004 et que nous avons dénoncé, des mesures avaient été prises par le ministre de l'Éducation de l'époque.

De telles pratiques discriminatoires en disent long sur l'importance que certains accordent à l'éducation des élèves HDAA qui sont pourtant ceux qui ont besoin de plus de soutien pour tendre vers une qualification. En outre, il nous apparaît indécent que le système scolaire se déresponsabilise ainsi et force les parents à s'absenter de leur travail ou à se débrouiller pour organiser du gardiennage ou de la surveillance pour leur enfant de 6 à 21 ans qui ne peut rester seul à la maison en raison de sa condition particulière.

Si des pratiques ayant pour effet d'écourter le calendrier scolaire existent dans votre région, et que vous n'en avez pas encore avisé l'AQIS, n'hésitez pas à téléphoner à Susie Naverit ou à lui écrire snaverit@aqis-igdi.qc.ca

INITIATIVE POUR L'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

Par Suzanne Pinard

Normalement le projet triennal *Agir ensemble* qui a débuté en avril 2009 aurait dû se terminer le 31 mars 2012. Or, nous apprenions récemment que celui-ci était prolongé jusqu'au 31 mars 2013. Présentement, nous ne savons pas vraiment de ce qu'il adviendra du programme fédéral après mars 2013. Nous savons seulement qu'il est en transformation et que les nouveaux critères d'admissibilités seront connus à l'automne 2012. En attendant, nous avons reçu la consigne de soumettre une proposition de projet en continuité avec les activités en cours pour l'année 2012-2013.

Cette nouvelle nous réjouit car elle nous permettra de former davantage de familles au Processus de production du handicap (PPH), à la Mesure des habitudes de vie (MHAVIE) et au Plan d'intervention individualisé (PII). Nous avons d'ailleurs fait une brève description de cette formation de 2 jours (16 heures) dans le dernier numéro de *L'Ébriteur*. La formation a vraiment pris son envol avec la 2^e formation qui s'est déroulée les 11 et 18 février dernier dans la région de Drummonville qui réunissait 14 parents et intervenants d'associations membres situées dans les régions 04, 12, 16 et 17. Une autre formation sera offerte les 15 et 17 mars prochain en collaboration avec deux de nos associations membres : le Comité des usagers du CRDITED du Bas-Saint-Laurent et l'Association de la déficience intellectuelle, région Rimouski (ADIRR).

Il nous reste beaucoup de territoire à couvrir, si on souhaite atteindre notre objectif. Le nouveau calendrier des formations s'amorcera à la fin avril. Une grande partie des coûts comme les honoraires professionnels de la formatrice, l'achat du matériel requis par le Réseau international sur le processus de production du handicap (RIPPH) est assumée par le Programme d'Initiative pour l'intégration communautaire. Pour connaître l'ensemble des modalités de cette formation, je vous invite à communiquer directement avec moi (spinard@aqis-iqui.qc.ca).

En complément à cette formation, vous trouverez dès avril prochain sur notre site web, dans le dossier «Participation sociale», une série d'articles, d'ouvrages, d'outils et de liens électroniques associés aux habitudes de vie. L'intention est de vous offrir l'accès à un répertoire de fichiers d'une grande diversité présentant des contenus pertinents et de qualité sur tout ce qui touche les situations de handicap et l'atteinte d'une pleine participation sociale.

Nos projets sont les vôtres et les premiers arrivés seront les premiers servis.

LES NOUVELLES DE L'IQDI

**Une journée de formation pré-congrès qui plaira à tous !
 La Complémentarité des expertises avec et pour les familles
 24 mai 2012 – Hôtel des Seigneurs, Saint-Hyacinthe**

Par Danielle Chrétien

La journée pré-congrès est traditionnellement une journée de formation provinciale, qui propose un thème spécifique et qui en fait le tour ... ou presque ! Cette année, le thème proposé s'inscrit tout à fait dans la mission de l'AQIS puisqu'il laisse toute la place à la famille, une belle introduction au congrès annuel.

Comme l'indique son titre, *La complémentarité des expertises avec et pour les familles*, elle a pour objectif de favoriser un mouvement de collaboration entre les divers dispensateurs de services pour et avec les familles. Animée par Roger Larin et André Soulières, entre autres formateurs de *l'Approche positive*, elle propose un horaire où les contenus théoriques alternent avec des ateliers structurés qui laissent toute la place aux échanges. Pour tous les détails, consultez le programme du congrès de l'AQIS à l'adresse <http://congres2012.aqis-iqdi.qc.ca>.

Un événement à ne pas manquer !

Le Colloque Recherche Défi 2012 – de belles découvertes à la portée de tous !

Parallèlement au congrès de l'AQIS, le Colloque Recherche Défi se tiendra à l'Hôtel des Seigneurs à Saint-Hyacinthe, le 25 mai 2012. Le programme du colloque est uniquement disponible en format électronique à l'adresse suivante : <http://congres2012.aqis-iqdi.qc.ca>.

Grâce à la collaboration des membres du comité scientifique présidé par monsieur Jean-Claude Kalubi Ph.D., 15 communications sont à l'ordre du jour du Colloque Recherche Défi, réunissant des chercheurs des diverses universités québécoises. Les résultats des plus récents travaux de recherche en déficience intellectuelle au Québec y seront présentés, qui portent cette année sur quatre grandes thématiques : vie sociale et professionnelle, vie scolaire, famille et services.

Cette année, nous avons modifié un peu notre horaire habituel : la *Conférence à renommée* se tiendra tout de suite après la pause du matin. Je vous rappelle que cette activité a été instaurée en 2003 dans l'objectif d'honorer la carrière d'un ou d'une chercheur (e) du Québec. Cette année, cet honneur est accordé à madame Diane Morin Ph. D., professeure titulaire au Département de psychologie de l'UQAM et titulaire de la Chaire de recherche en déficience intellectuelle et troubles du comportement. Sa conférence, intitulée *La recherche en déficience intellectuelle : évolution des pratiques et apports réciproques*, est une invitation à un bref retour en arrière, le temps de se rappeler les différents courants idéologiques des dernières années et leur influence sur les pratiques.

Comme à chaque année depuis maintenant 14 ans, les congressistes auront l'occasion de discuter « recherche » avec les chercheurs présents au colloque lors du **dîner-échange**. Cette activité toujours aussi populaire, demeure un moment unique qui réunit personnes ayant une déficience intellectuelle, parents, intervenants, gestionnaires, professionnels et chercheurs autour de 10 thèmes de recherche différents. Les échanges qui se déroulent dans un climat convivial, autour d'un bon repas, favorisent le partage des savoirs entre tous les participants et offrent une belle opportunité d'influence sur les études à venir. Je vous invite à vous y inscrire tôt, le nombre de place étant limité à 80.

**Le Colloque thématique 2012 - Se mobiliser pour des communautés inclusives !
 organisé en collaboration avec Le Pavillon du Parc**

(DC) Si ce n'est déjà fait, vous devriez recevoir sous peu l'infolettre ainsi que l'appel de communication pour le 23^e colloque de l'IQDI qui se tiendra les 9 et 10 novembre 2012, à l'Hôtel Ramada Plaza Manoir du Casino à Gatineau. Pour la tenue de cet événement, l'IQDI s'associe au Pavillon du Parc et propose de faire toute la lumière sur ce qui est convenu d'appeler « les communautés inclusives », ces milieux où les talents et les contributions de tous sont reconnus et valorisés.

C'est avec grand plaisir que je vous présente les membres du comité scientifique du colloque : André C. Moreau et Claude L. Normand de l'Université du Québec en Outaouais, Stéphane Viau et Nancy Boudrias de l'Association pour l'intégration communautaire de l'Outaouais, Paul-André Aubin, de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, Lynne Sabourin des Services régionaux de soutien et d'expertise en DI et TED (MELS), Jean-Philip N. Ruel de l'Office des personnes handicapées du Québec, Jean Dansereau, Julie Ruel, Sonia Létourneau et Sonia Corbard du Pavillon du Parc et Nathalie Jetté du CSSS de Gatineau.

Le comité scientifique du colloque s'est réuni pour la première fois le 13 février dernier. Les échanges ont permis de préciser les objectifs, choisir un titre accrocheur, cibler des sujets pertinents et amorcer la démarche de recrutement des conférenciers... nous vous réservons de bien belles surprises !

Nous vous invitons à nous faire parvenir une proposition d'atelier ou de symposium, au plus tard le 11 mai 2012. Toutes les informations se retrouvent sur notre site Internet.

Les formations de l'IQDI

Savoir c'est pouvoir

Par Danielle Chrétien



Institut québécois de la déficience intellectuelle

Formations réalisées au cours des derniers mois

Dans cette partie, nous vous présentons les formations qui ont été demandées par nos partenaires. Nous vous rappelons que toutes nos conférences et formations s'adressent aux parents, aux personnes ayant une déficience intellectuelle, aux intervenants, aux professionnels et aux gestionnaires, en fonction de la demande et des besoins.

8 février 2012 – CSSS de Charlevoix

Le partenariat : bien plus qu'une théorie !

Formatrice : Sylvie Dubois

Cette journée organisée dans le cadre d'une démarche de réseautage provinciale entre la Fédération québécoise des CRDITED (FQCRDITED), l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) et l'Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux (AQESSS) **visait à encourager le développement d'une pratique de partenariat entre les acteurs concernés par la participation sociale et la qualité de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle, notamment sur les aspects résidentiels avec les responsables des ressources de type familial et des ressources intermédiaires.**

Une trentaine de participants de la région de Charlevoix assistaient à cette activité dont des représentants de familles naturelles, de ressources de type familial et intermédiaire, des intervenants du CSSS, de l'Agence de la santé et des services sociaux et du Curateur Public.

C'est grâce au soutien financier de l'Initiative nationale pour l'intégration communautaire, que l'AQIS a été en mesure d'assurer la préparation et la tenue de cette journée de formation. L'organisation s'est effectuée en étroite collaboration avec le CSSS de Charlevoix et nous remercions chaleureusement monsieur Pierre Morin, conseiller

cadre au CSSS, pour sa disponibilité et son implication particulièrement dans la sélection des participants, nous assurant une représentation équilibrée des différents groupes ciblés.

Les commentaires recueillis à la fin de la journée témoignent de la grande satisfaction à l'égard des contenus présentés et des exercices proposés par madame Dubois. Dans le contexte où le CSSS avait déjà amorcé une démarche auprès des ressources résidentielles au cours de la dernière année, tous sont unanimes quant à la pertinence de cette activité et ses impacts positifs sur la poursuite de leurs échanges.

Les formations de l'IQDI

Vous planifiez vos activités de formation pour les prochains mois? Vous préparez un événement sur un thème spécifique et êtes à la recherche de conférenciers ? N'hésitez pas à communiquer avec moi afin qu'ensemble nous examinons comment l'équipe des formateurs de l'IQDI peut vous aider à rencontrer vos objectifs. Vous pouvez me rejoindre par téléphone (514) 725-7245 poste 27 ou par courrier électronique à l'adresse dchretien@aqis-igdi.qc.ca.

Le répertoire de formations 2011-2012 est disponible en format électronique sur la page d'accueil du site Internet de l'AQIS. Voici quelques-unes des formations qui se sont ajoutées au répertoire cette année :

Et le Parent dans tout ça ?

Formateur : Jean-François Martin

Donner naissance à un enfant ayant une déficience est un événement important dans une vie. Dans les semaines, les mois ou les années qui suivent, nous avons tendance à mettre toutes nos énergies dans le développement de l'enfant. Mais le parent dans tout ça? Rarement l'occasion est donnée aux parents et aux professionnels de regarder ce qu'ils vivent en laissant de côté l'enfant, le temps de mieux se connaître.

C'est pourquoi cet atelier permettra de s'arrêter quelques instants afin de mieux comprendre l'adaptation face à la présence d'un enfant ayant une déficience dans la famille. Nous prendrons aussi le temps de regarder ensemble le rôle de la mère et du père, la place à donner à la fratrie ainsi qu'à la famille immédiate.

Nous tenterons aussi de comprendre ce que veut dire communiquer dans notre vie quotidienne autant avec notre conjoint qu'avec les professionnels qui travaillent auprès de notre enfant. Bref ! De quoi nous tenir occupés pendant des heures sans même voir le temps passer !

Et n'ayez crainte, les notions exposées lors de cet atelier seront abordées de façon simple et dans un climat qui, je l'espère, sera des plus agréables !

Durée : 2h

Nombre de participants : 30 personnes

« Au-delà de la différence ! »

Sensibilisation à la vie des personnes vivant avec une différence.

Formatrice : Josyane Jean

Au cours de sa conférence, Josyane Jean aborde sa propre réalité au quotidien dans notre société. Elle démontre qu'il est possible de connaître des réussites personnelles et professionnelles, malgré une différence. Cette démonstration est basée sur son acceptation et l'acceptation de ceux qui l'entourent, de sa déficience physique au travers des différentes sphères et des différentes étapes de sa vie. Le but est de renseigner le public en partageant son expérience de vie sans tomber dans la victimisation.

Son message s'adresse à tous ceux qui sont touchés de près ou de loin par une problématique bio-psycho-sociale tels que les personnes vivant avec une différence, leurs proches, les intervenants, le public en général, etc. Son discours favorise donc une plus grande ouverture d'esprit sur cette réalité dans un contexte d'échanges et de partage.

Le ton utilisé reste toujours très réaliste, mais aussi constructif et positif. Non seulement son discours est rassembleur, il permet également d'améliorer la qualité des interactions par le renforcement positif.

Durée : entre 1h30 et 3 h

Nombre de participants : illimité

Éthique et différence culturelle

Formatrice : Johanne Bourbonnais

Présentation

Peut-on vraiment parler de tout avec tout le monde ? Et si oui, comment établir un dialogue interculturel honnête, respectueux et fructueux ? Cet atelier veut stimuler la réflexion entre professionnels autour de la sensibilité interculturelle et les questions d'éthique. Des approches pratiques permettront aux participants d'amorcer des conversations difficiles dans le respect de la diversité.

Objectifs

Être mieux informé et mieux outillé pour parler d'éthique en contexte multiculturel, dans la mesure où la personne participante pourra :

- Découvrir les clés pour accéder à la culture de l'autre;
- Discerner les étapes du processus de développement de la sensibilité interculturelle;
- Explorer les modes de communication et les stratégies gagnantes pour établir le dialogue interculturel;
- S'inspirer de la méthode des incidents-critiques de Cohen-Émerique pour parler de ce qui ne se parle pas;
- Engager la conversation avec des personnes issues d'autres cultures sans créer de fermeture.

Contenu

- Des outils pour la communication interculturelle.
- L'éthique en contexte multiculturel.
- Les paramètres culturels ainsi que les valeurs et les croyances touchés plus vivement par les questions d'avortement, d'homosexualité, d'euthanasie, d'inclusion ou autres questions d'éthique plus sensibles.

Approche pédagogique

Incidents-critiques, décodage en sous-groupes, brefs exposés interactifs, applications et discussions en plénière.

Modalités

Un atelier d'une journée ou de deux demi-journées.

Partager une vision et résoudre les différents

Objectifs

- Stimuler la réflexion entre professionnels autour de la sensibilité interculturelle et la prestation de services.
- Permettre aux personnes issues d'horizons culturels différents d'harmoniser leur compréhension de la mission de leur organisation.
- Approfondir la solidarité face à celle-ci.
- Identifier son mode privilégié de résolution de conflits
- Élargir son éventail de stratégies.
- Favoriser une participation constructive à l'atteinte des résultats développementaux souhaités par l'organisation pour les personnes vivant avec une déficience intellectuelle.
- Permettre de s'engager formellement et professionnellement face à la mission de l'organisation.

Contenu

La formation se déroule autour de deux thèmes centraux : le premier étant le processus de développement de la sensibilité interculturelle en termes d'ouverture à la différence et son impact sur l'intervention auprès des personnes vivant avec une déficience intellectuelle; le deuxième étant les modes de résolution de conflits qui permettront l'émergence d'une vision partagée et d'une mission engageante pour chacun au sein de l'organisation.

Les sujets abordés :

- Les étapes du processus de développement de la sensibilité interculturelle
- Les stratégies qui facilitent l'adaptation personnelle et professionnelle au contexte de travail particulier de votre organisation
- Le partage d'une vision et d'un vocabulaire commun concernant la mission de votre organisation, son mandat et ses valeurs
- Le reflet de cette mission dans la prestation des services aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle à partir de mises en situations
- Les modes de résolution de conflits interculturels

Approche pédagogique

Une approche expérientielle à partir de situations vécues, une auto-évaluation de son mode de résolution de conflit privilégié, de brefs exposés interactifs, des exercices en sous-groupes et des discussions de groupes.

Modalités

Deux ateliers de 90 minutes pour un maximum de 20 personnes participantes.

25 AU 28 AOÛT 2012
MONT-TREMBLANT – QUÉBEC, CANADA
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES (AIRHM)



Le programme du congrès sera bientôt disponible et il sera possible de s'y inscrire à la fin du mois de mars 2012. Nous vous transmettrons l'information dès que nous en serons informés et nous vous invitons aussi à visiter régulièrement le site Internet WWW.AIRHMOUEBEC2012.CA

CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'IQDI

Nouvelles acquisitions en prêt – janvier-février 2012

Par Johanne Frenette

1- Bataille, Annick (2011). **Pour les enfants polyhandicapés : une pédagogie innovante.** Toulouse : Érès, 416 p.

A partir de 30 années de pratiques éducatives, l'auteur montre que lorsque l'enfant polyhandicapé est reconnu avec des compétences, dont celle de communication non verbale, il est possible grâce à une pédagogie adaptée, de lui offrir la possibilité de s'épanouir pleinement et de manifester sa joie de vivre. Elle décrit les inventions quotidiennes qu'elle a impulsées, dans l'établissement où elle était chef de service éducatif, pour prendre en compte les nombreux problèmes de ces enfants, entièrement dépendants de tiers, sans oublier qu'ils restent des enfants puis des adolescents et des adultes avec des besoins, des désirs, des émotions, l'envie de vivre malgré tout, de découvrir de nouvelles sensations, d'apprendre, de communiquer... Parents et professionnels trouveront dans ce témoignage des idées concrètes pour stimuler leur imagination afin de mieux écouter, mieux comprendre et mieux accompagner les enfants dont ils ont la charge.

Annick Bataille a été chef de service éducatif dans un établissement pour enfants polyhandicapés.

(Résumé tiré du site internet des Éditions Érès)

2-Centre St-Pierre (2011). **Boîte à outils sur la relève des travailleurs, travailleuses et bénévoles dans les organismes communautaires.** Montréal : Centre Saint-Pierre. CD-ROM

La boîte à outils est composée de quatre parties : la 1ère partie, pour se sensibiliser à la relève des travailleurs et travailleuses dans les organismes communautaires; la 2e partie, pour établir la situation et le plan de relève de votre organisme; la 3e partie, pour découvrir des pratiques inspirantes pour la vitalité des organismes communautaires; la 4e partie pour vous aider à recruter et à intégrer des bénévoles.

Cette boîte à outils sur la relève contient 300 pages, 18 capsules vidéo, 36 pratiques inspirantes, et 200 liens Internet, dont 124 documents de référence.

La boîte à outils sur la relève a été conçue afin de favoriser la sensibilisation, la réflexion et l'analyse sur la relève dans les organismes communautaires. Elle est née d'une préoccupation grandissante du milieu communautaire d'assurer sa relève dans un contexte de profonde modification du marché du travail et de la main-d'œuvre et de l'implication bénévole.

3- Goyette, Claude et al. (2011). Suivi médical et déficience intellectuelle : pratiques cliniques suggérées. Longueuil : Béliveau éditeur, 131 p.

Les problèmes de santé peuvent avoir des impacts importants sur la qualité de vie des individus et sur celle de leur entourage. De par leurs caractéristiques étiologiques et personnelles, les personnes vivant avec une déficience intellectuelle présentent souvent plus de problèmes de santé physique et mentale que la population en général. Toutefois, il est souvent difficile de diagnostiquer leurs problèmes de santé à cause, entre autres, de leurs difficultés de communication et de leur compréhension réduite.

Ce livre de référence présente les données les plus avancées en matière de santé et de déficience intellectuelle. C'est un outil indispensable pour les professionnels qui interviennent auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle. Il les aidera à mieux comprendre, évaluer et traiter les problèmes de santé physique et mentale chez ces personnes et à cerner les principaux enjeux des services médicaux en fin de vie.

(Résumé tiré du site internet de Béliveau éditeur)

4-Pavillon du Parc (2011). Guide de rédaction pour une information accessible : critères de lisibilité, d'intelligibilité et de langage simplifié pour soutenir la rédaction de documents destinés aux personnes ayant des compétences réduites en littératie. Gatineau : Pavillon du Parc ; Université du Québec en Outaouais, 59 p.

Le Guide de rédaction pour information accessible est une ressource utile pour toute personne qui conçoit du matériel destiné aux personnes vivant des défis sur le plan de la littératie. Le Guide regroupe différents critères de lisibilité, d'intelligibilité et de langage simplifié, afin de soutenir les concepteurs dans la rédaction de documents d'information qui soient accessibles.

BABILLARD

Services de surveillance 12-21 ans : Précision pour rendre à César ce qui appartient à César

Nous écrivions dans le dernier numéro de *L'Ébrouiteur* qu'une journée de réflexion, tenue le 3 octobre 2011 sous le thème « L'organisation et le financement des services de surveillance avant et après l'école pour les élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans », avait réuni 16 services de surveillance 12-21 ans de différentes régions du Québec, financés pour la plupart par le ministère de la Famille et des Aînés (MFA). Nous avons omis de préciser que l'initiative de cette journée de réflexion, qui est une première dans ce dossier et qui aura des répercussions positives, revient au Groupe d'actions pour les enfants différents de Châteauguay (GAEDRC). Bravo pour cette initiative!

Répertoire DI/TED-Justice

Un outil ayant pour principal objectif le transfert de connaissances et le rehaussement des pratiques en matière de justice, le *Répertoire de pratiques novatrices et d'initiatives en DI/TED-Justice*, est maintenant disponible sur Internet.

Ce répertoire recense programmes, outils, rapports, ententes, guides, formations, services et pratiques novatrices qui traitent de la problématique des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement (victimes, contrevenants ou témoins) qui doivent être en contact avec le système de justice pénale. Cet outil est disponible à partir du site <http://dited-justice.ca/>

Langage simplifié : feuillets d'information pour les personnes et guide de rédaction

Le Pavillon du Parc, un CRDITED, a mis en ligne des **feuillets d'information** concernant la vie de tous les jours afin d'augmenter l'accès à l'information aux personnes qui ont besoin d'un langage simple pour bien comprendre un document. Voici les sujets des feuillets d'information que l'on y retrouve actuellement:

- Ce que tu dois savoir quand tu vas au restaurant
- Comment te préparer à une situation d'urgence
- L'alcool
- L'anxiété
- Rester en forme
- Vivre un deuil

Ces feuillets peuvent être téléchargés http://www.pavillonduparc.qc.ca/fr/publications/langage_simplifie.php

Vous trouverez également à cette adresse un **Guide de rédaction** pour une information accessible qui regroupe différents critères de lisibilité, d'intelligibilité et de langage simplifié pour soutenir toute personne qui conçoit du matériel destiné aux personnes vivant des défis sur le plan de la littératie.

Le 21 mars, Journée mondiale de la trisomie 21

Et oui, il y a une Journée mondiale de la trisomie 21! Pour en savoir plus : www.tri21.ch

Maman, je veux aller au camp cette année!

La nouvelle édition du Magazine des camps certifiés 2012 est maintenant disponible. Plusieurs des camps s'adressent à une clientèle particulière et permettent ainsi à des jeunes de vivre une expérience hors du commun et aux parents de pouvoir compter sur une période de répit. Il est important de savoir que pour obtenir sa certification, chaque camp s'engage à respecter près d'une soixantaine de normes relatives à la sécurité, la programmation, l'encadrement, l'environnement et l'alimentation. De plus, chaque camp membre de l'Association des camps certifiés du Québec est régulièrement visité par des consultants en certification, dont la tâche est de veiller à la bonne application de l'ensemble de ces normes.

Il est possible de consulter ce document via le site Internet www.camps.qc.ca.

Source : A.C.Q.

L'ÉPREUVE DES MOTS Un film de Nicolas Favreau Entretiens réalisés par Anne Chabert D'Hieres Production Arche en France



Dans le cadre de la SQDI 2012, il y aura la projection du film **de L'épreuve des mots** qui a eu un bel accueil en France. Cette présentation est organisée par le Parrainage civique Les Marronniers et elle aura lieu à la **Librairie Paulines** (2653, Masson à Montréal), le 15 mars à 19h30.

**D'un œil différent, 7e édition LA CRÉATION, UNE AFFAIRE DE QI?
140 artistes avec et sans déficience intellectuelle s'exposent
pendant 11 jours à l'Écomusée du fier monde**

Le Comité Organisateur présente *D'un œil différent*, événement pluridisciplinaire majeur pour la reconnaissance des artistes ayant une déficience intellectuelle. Pour une 7e année consécutive, des artistes reconnus et des artistes émergents exposent leurs travaux en art visuel qui seront exposés sans différenciation pendant toute la durée de l'événement à l'Écomusée du fier monde.

Présenté durant la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle, *D'un œil différent* se dote d'activités ouvertes au public dont un forum de réflexion sur l'apport créatif des artistes ayant une déficience intellectuelle, la remise des Prix Janine Sutto, des ateliers artistiques et des spectacles. Les présidents d'honneur sont cette année les comédiens Geneviève Morin Dupont et Jean-Marie Lapointe. Pendant 11 jours, joignez-vous aux artistes avec et sans déficience intellectuelle pour une expérience artistique inclusive!

Le comité organisateur de D'un oeil différent est composé de quatre partenaires issus du milieu de la déficience intellectuelle (Association de Montréal pour la Déficience Intellectuelle, CRDITED de Montréal et la Gang à Rambrou) et du milieu culturel (EXEKO).

Écomusée du fier monde

2050, rue Amherst (angle Ontario)
Montréal, H2L 3L8 Métro Berri-UQAM

Mercredi : 11 h à 20 h

Jeudi/vendredi : 9 h 30 à 16 h

Samedi/dimanche : 10 h 30 à 17 h

Renseignements et programmation des activités : dunoeildifferent.com

Vernissage : Le mercredi 7 mars à 16 h

La recherche et la pratique : S'enrichir mutuellement

Une journée destinée aux professionnels, intervenants et gestionnaires

MARDI, LE 20 MARS 2012

ANIMATEUR : MICHEL BOUTET

08h30	Inscription des participants	Pour s'inscrire : www.chaire-ditc.uqam.ca, dans la section Nouvelles, en cliquant sur Première Journée de la Chaire DITC
09h00	Mot de bienvenue <i>Diane Morin, titulaire de la Chaire DITC</i>	
09h15	Le soutien au transfert des connaissances <i>Olivier Dezutter, Université de Sherbrooke</i>	
10h00	Présentation de résultats de recherche : leur utilité dans nos pratiques • Dépistage et évaluation des troubles de comportement chez les enfants <i>Mélina Rivard</i>	
10h20	Pause gourmande	
10h50	Présentation de résultats de recherche : leur utilité dans nos pratiques • Utilisation des mesures de contention en CRDITED <i>Julie Mérineau-Côté</i> • Évaluation de l'implantation d'une ressource d'hébergement spécialisée en troubles du comportement <i>Céline Mercier, INESS</i>	
11h30	Tables rondes I Besoins du milieu concernant la recherche	
12h00	Dîner	
13h30	Tables rondes II Stratégies gagnantes pour favoriser le transfert de connaissances	
14h10	Présentation de résultats de recherche : leur utilité dans nos pratiques • État de santé des personnes présentant une DI et troubles du comportement <i>Diane Morin</i> • Attitudes envers les personnes présentant une déficience intellectuelle <i>Rébecca Beaulieu-Bergeron</i>	
14h40	Séance de communications affichées et pause	
15h25	Retour sur les Tables rondes <i>Michel Boutet</i>	
15h45	Mot de la fin <i>Diane Morin et collaborateurs</i>	100 places disponibles S'inscrire avant le 9 mars 2012
16h00	Cocktail	

La recherche et la pratique : S'enrichir mutuellement

Lieu de l'évènement



Agora Hydro-Québec du Cœur des Sciences

Adresse : **175, avenue du Président-Kennedy**
Code postal : H2X 3P2
Ville : Montréal

Accès

En métro : à quelques pas du métro Place-des-Arts

En auto : utilisation des parcs de stationnement payants à proximité de l'Agora.



NOUS DÉSIRONS PORTER À VOTRE ATTENTION QUE ...

Le bâtiment n'a pas pignon sur rue : accès extérieur situé entre le pavillon Président-Kennedy (201, avenue du Président-Kennedy) et l'église St-John the Evangelist (toît rouge au 127, avenue du Président-Kennedy).

Imprimez le PLAN D'ACCÈS de la page suivante!

Restauration

Une liste des restaurants à proximité de l'Agora sera insérée dans la pochette qu'on vous remettra le jour même.

Pour toute information supplémentaire

Par courriel : chaire.ditc@uqam.ca

Téléphone : Claire Robitaille au (514) 987-3000, poste 5047

Les régimes de protection publics

Il peut arriver que les circonstances de la vie ne vous permettent pas de prendre soin de la personne inapte ni de gérer ses biens. Le Curateur public peut alors être appelé à remplir les fonctions d'administrateur provisoire, de tuteur ou de curateur.

Le rôle du Curateur public

C'est une décision qu'un juge de la Cour supérieure peut prendre si la famille est divisée sur le choix d'un représentant ou si la personne est isolée, n'a pas de famille ou que ses proches ne peuvent pas assumer ce rôle.

S'il est désigné par un juge pour agir à titre de représentant légal, le Curateur public verra à protéger et à défendre les intérêts de la personne. Il s'assurera de sa sécurité et du respect de ses droits et de son autonomie. Il peut agir à titre de tuteur ou de curateur à la personne, aux biens, ou aux deux à la fois.

Rencontrer la personne pour connaître ses besoins

Pour remplir efficacement son rôle, le Curateur public s'assure de bien connaître la personne inapte qu'il doit représenter. Dès la réception d'une copie du jugement du tribunal le nommant son représentant légal, il rassemble toute l'information sur son état, sur son milieu de vie ainsi que sur l'ensemble des biens qu'elle possède.

Le Curateur public rencontrera la personne inapte et, dans la mesure du possible, sa famille et son entourage (personnel du réseau de la santé, du milieu communautaire, de l'institution financière concernée, etc.). Il tiendra compte des évaluations médicale et psychosociale de la personne sous sa protection pour déterminer ses besoins et pour élaborer un plan d'action, qui sera établi dans le meilleur intérêt de celle-ci.

Administrer ses biens

En tant que tuteur ou curateur aux biens, le Curateur public assume l'administration des biens et avoirs d'une personne inapte sous sa protection.

Cela implique notamment qu'il doit faire l'inventaire des biens de cette personne, percevoir tous les revenus auxquels elle a droit, payer ses frais d'hébergement et ses menues dépenses, gérer ses déplacements et les contrats auxquels elle a déjà souscrit, dans la mesure de ses revenus (tels que conserver et entretenir les immeubles qu'elle possède), et préparer ses déclarations de revenus.

Un proche de la personne inapte pourrait agir comme représentant légal à la personne et le Curateur public, comme représentant légal aux biens.



Tania Lafontaine, curatrice déléguée, et Diane Lavallée, curatrice publique du Québec, entourant une personne représentée au Centre Paul-Gilbert à Charny.

(suite au verso)

S'occuper des soins au quotidien

Agissant comme tuteur ou curateur à la personne, le Curateur public doit faire toutes les démarches pour que la personne inapte reçoive les soins, les services et les revenus auxquels elle a droit. Par exemple, il devra consentir aux soins que son état requiert lorsqu'elle ne peut le faire elle-même ou, encore, demander le changement de son lieu d'hébergement quand celui où elle vit ne répond plus adéquatement à ses besoins.

Le Curateur public produit près de 24 000 déclarations fiscales par année et gère plus de 400 immeubles et terrains.

Pour prendre les meilleures décisions dans l'intérêt des personnes sous sa protection, le Curateur public compte sur une équipe de professionnels qui agissent comme curatrices et curateurs délégués. Au quotidien, cela implique qu'ils s'assurent que les différents besoins des personnes protégées sont satisfaits, qu'il s'agisse de manger, de se loger, de se divertir, de se déplacer etc.

Honoraires exigibles

Le Curateur public prélèvera des honoraires, à même le patrimoine de la personne représentée.

Ces honoraires sont calculés en fonction du coût de revient des services rendus et des prix du marché.

Il peut toutefois renoncer à percevoir des honoraires dans certaines conditions liées à la situation financière des personnes qu'il représente.

Registre des personnes incapables

Le Curateur public tient à jour un registre public des personnes majeures placées sous tutelle ou sous curatelle. Lorsqu'un régime de protection prend fin, l'information concernant cette personne en est retirée. On peut consulter ce registre sur le site Web du Curateur public du Québec.

Pour en savoir plus : www.curateur.gouv.qc.ca.

514 873-4074
1 800 363-9020

WWW.CURATEUR.GOUV.QC.CA

Suivez-nous sur
@CurateurPublic



IL ÉTAIT LÀ POUR VOUS

S'IL DEVIENT INAPTE

S'EREZ-VOUS LÀ POUR LUI?

514 873-4074
1 800 363-9020
WWW.CURATEUR.GOUV.QC.CA

Curateur public
Québec

Suivez nous ...



L'AQIS est sur Facebook. Voici le lien afin de devenir nos amis! Venez en grand nombre!
<http://www.facebook.com/home.php#!/pages/Association-du-Qu%C3%A9bec-pour-l'int%C3%A9gration-sociale/151177351568742?v=wall>

Faites-nous part de vos idées, de vos projets, de vos commentaires ou de vos suggestions.

Édition

Anik Larose

Collaborateurs

Aline Charest, Danielle Chrétien, Johanne Frenette, Jean-François Martin,
 Diane Milliard, Suzanne Pinard et Susie Navert

POUR NOUS JOINDRE

Association du Québec pour l'intégration sociale

Institut québécois de la déficience intellectuelle

3958, rue Dandurand Montréal (QC) H1X 1P7

Téléphone :

AQIS : 514 725-7245

IQDI : 514 725-2387

Télécopieur : 514 725-2796

www.aqis-igdi.qc.ca

JEF AU MAROC

Janvier 2012

Édition No 1

JEAN-FRANÇOIS MARTIN:
22, rue Donck
Laval, Québec H7N 4E6
CANADA
COURRIEL
JEFMARTIN@SYMPATICO.CA

L'histoire incroyable d'un type qui cherchait des chameaux

Partir 11 jours pour découvrir un autre pays et partager un grand rêve; voir la personne avant de voir sa trisomie.

LE DÉBUT DE CETTE AVENTURE

Jamais je n'aurai cru que cette aventure au Pérou avec six adultes incroyables, m'amènerait à déposer mes bagages un peu partout dans le monde...ma femme non plus d'ailleurs! Après avoir fait le tour du Québec, de perdre Karl dans un train en Suisse, de manger des mets incroyables et d'autres bizarres en France et d'avoir vu mes orteils bouillir au Texas, me voilà au Maroc.

Mais comment je me suis retrouvé les deux pieds en Afrique? Le tout a débuté avec un courriel de Messaoud Idrissi, président de APEAT21M –association en trisomie 21, au début de mars 2010. Il a vu la bande annonce sur le web, a remarqué mes incroyables talents d'acteur et obtenu mon adresse courriel via Facebook et Jean-Marie Lapointe. J'avais trouvé l'idée de présenter le film dans un pays du Maghreb géniale, mais je n'avais aucun financement et j'étais déjà occupé avec la préparation du voyage en France. Je devais me tenir peinant quelques temps sinon ma femme était pour m'arracher la tête si je prévoyais partir en voyage à nouveau. J'ai beau lui dire que c'est pour le travail, elle ne me croit jamais...



Jeune fille sur la place Jemâ el-Fna



Le temps figé



La vieille mosquée de Rabat

Après avoir fait le tour du Québec, de perdre Karl dans un train en Suisse, de manger des mets incroyables et d'autres bizarres en France et d'avoir vu mes orteils bouillir au Texas, me voilà au Maroc.



JEF AU MAROC

PAGE 2



Le groupe de Mohammedia



Nadia 20 ans

À la fin du mois de mars 2010, je suis à Lyon et Paris pour y présenter le film. Pendant ce voyage, j'ai eu l'occasion de rencontrer Abdelhak Serghini, président de l'AMET21 – association en trisomie 21 au Maroc. Lui et ses collègues, sont emballés par le film, par moi aussi naturellement, et veulent absolument que je vienne le présenter au Maroc. Juste à entendre chanter le nom des villes où je pouvais présenter le film, ça me faisait rêver! *Tiens, c'est juste pour le travail hein?* Mais non chérie, je me suis emporté tout d'un coup. Là, c'est fini.

La vie étant ce qu'elle est, Marc Martin, président de l'Association France/Québec, me dit connaître une personne à Rabat, capitale politique du Maroc, qui pourrait nous aider à organiser une tournée. Peu de temps après, je suis en contact avec Marion Berthoud qui a créé l'organisme AMSAT et qui offre des services aux personnes ayant une trisomie 21. Maintenant, je n'avais plus aucune raison de repousser ma présence au Maroc. Attention les chameaux, Jef arrive!

Mon arrivée au Maroc

J'ai trouvé un vol direct vers Casablanca où monsieur Idrissi m'y attendait. Je suis chanceux, car il travaille à l'aéroport. Première constatation à mon arrivée, il fait froid, le brouillard est partout et il n'y a aucun chameau. Suis-je réellement en Afrique? Moi qui n'ai apporté qu'un manteau léger, je regrettais d'avoir laissé mes vêtements chauds au Québec. Je n'ai pas osé demander à monsieur Idrissi où étaient les chameaux, mais je les cherchais du coin de l'œil. Je n'ai pas eu le temps de me reposer que nous nous dirigeons vers les locaux de l'association, situés à Mohammedia, où des jeunes m'y attendaient. J'y ai rencontré des gens de l'association et j'ai pu constater, malgré le peu de ressource, tous les efforts qui étaient déployés pour stimuler ces jeunes. Chapeau à ces personnes! C'était aussi mon premier contact avec une jeune femme ayant une trisomie 21 et portant le voile. Charmant!

Quelques minutes après mon arrivée, on m'a demandé pour une entrevue avec la télé locale. Ouf! J'espérais ne

Il fait froid, le brouillard est partout et il n'y a aucun chameau. Suis-je réellement en Afrique?

pas dire de conneries. Avec le décalage horaire dans le corps tout était possible. Heureusement, tout s'est bien déroulé et nous étions prêt pour la présentation du film. Disons que j'étais bien stressé, car c'était une première pour moi que de présenter le film à des gens d'une culture différente de la nôtre. Je me demandais réellement si l'impact serait le même, surtout que la barrière de la langue était présente.

Pour m'aider à atténuer mon stress, mon ordinateur a flanché à deux reprises et on perdait régulièrement le son. Admettons que je commençais à sentir la sueur perler sur mon dos. Heureusement, au troisième redémarrage, ce bon vieux Mac a décidé de projeter le film sans anicroche. Enfin presque, car un jeune garçon, ayant une trisomie 21, a décidé de fermer mon ordinateur à deux reprises. Le vilain garnement! Finalement, nous sommes parvenus à terminer le film et j'ai eu droit à de chaleureux applaudissements. Mon pari était gagné! Ce film est vraiment universel. J'ai constaté que les parents d'un enfant ayant une trisomie 21 vivent les mêmes choses que ce soit en France, au Texas ou au Maroc. Certes, il y a nos différences culturelles, mais eux aussi se demandent qui va s'en occuper à leur décès ou encore, comment parvenir à bien les intégrer dans leur communauté. J'étais bien content de cette première expérience. Après avoir été accueilli en roi chez un membre du c.a. de l'association, j'ai eu droit à une visite de Casablanca avec sa grande mosquée Hassan II. C'était magnifique!

Direction Meknès

Toujours pas de chameau en vue. Je suis dans le train en direction de Meknès où

monsieur Serghini m'y accueillait. Pendant le trajet, j'ai regardé à l'extérieur pour tenter de comprendre le Maroc. Bon d'accord, ce n'est pas en regardant par la fenêtre d'un train qu'on parvient à décortiquer une société, mais c'était mieux que de dormir. J'adore regarder les gens dans leurs occupations journalières. Tiens, prenez ici cet homme qui était étendu sur le sol et qui regardait ses trois vaches qui brouaient tranquillement. C'était ça son boulot; s'assurer que les vaches se portaient bien. Génial! Où puis-je déposer mon cv pour le job? Un autre truc qui m'a surpris ce sont les bidonvilles. Je savais qu'il y en avait, mais là n'était pas la surprise. C'était plutôt de constater que plusieurs « maisons » dans ces bidonvilles avaient une soucoupe pour la télé. Ah! l'humain...

Le bonheur m'attendait à Meknès sous la forme du soleil et d'un tajine au veau, abricots et pruneaux. Miam! En plus, j'étais en compagnie des membres du c.a. de l'association de Meknès. Une belle soirée! J'ai appris que cette association, qui est récente, a des locaux où des enfants et des adultes ayant une trisomie 21 y sont accueillis pour y compléter différents apprentissages. J'ai eu la chance de visiter ces classes et découvrir des jeunes bien sympathiques.

C'est assez le plaisir, il faut travailler. J'avais prévu offrir des sessions de formation lors de mon séjour au Maroc. Cette première formation, c'est à l'École Supérieure de Technologie de l'Université Moulay Ismail à Meknès



Jef devant la grande mosquée Hassan II

...un jeune ayant une trisomie 21, a décidé de fermer mon ordinateur à deux reprises.

Le vilain garnement!



Le souk des épices...plaisir pour les yeux!



La beauté du Maroc

qu'elle s'est déroulée. Là encore, j'ai eu des sueurs froides sur le dos, car c'était ma première expérience comme formateur dans un pays du Maghreb. Comment allaient-ils réagir à ma façon d'enseigner? La salle était installée en forme de U avec en plus, une table d'honneur où j'étais. J'avais devant moi des étudiants, des professionnels et des parents. Je me suis excusé auprès de mes hôtes, en leur mentionnant que je ne pouvais pas rester assis pendant ma présentation. Je devais bouger, sinon le vrai prof en moi n'aurait pas survécu! Voilà, j'étais prêt à passer à l'action. Ce que j'ai aimé le plus de ces deux journées? Les pauses. Vous auriez dû voir les nombreux gâteaux marocains qui nous étaient offerts pour accompagner ce thé à la menthe si doux pour les papilles gustatives. Le bonheur de nouveau! En prime, j'ai eu droit à des commentaires élogieux sur ma présence de la part d'un monsieur d'origine libanaise âgé de 84 ans et qui avait derrière lui une production de 40 livres en philosophie. Admettons que ça fait du bien à entendre!

En soirée, nous avons présenté le film dans un cinéma où près de 80 personnes étaient présentes. Encore une fois, le succès a été total. Tous ont adoré

ce moment passé en compagnie de nos six adultes en direction du Machu Picchu.

Le lendemain, j'ai terminé de donner ma formation et par la suite, j'ai participé à une table ronde qui a été marquée par la grève inattendue des chauffeurs de taxi de Meknès. Ce qui a eu pour effet de limiter le nombre de gens présent. Pas grave, j'en ai profité pour apporter un sujet qui me tient à cœur: la place des pères. Ce fut intéressant de voir la réaction des gens surtout les mères qui semblaient hocher de la tête pour confirmer certains des éléments que j'apportais. Un bel échange!

Ma première visite dans les souks

Avec monsieur Serghini, j'ai visité la médina de Meknès. C'était pour moi une première expérience dans les souks. Wow! C'est incroyable de voir autant de gens, de marchandises et de couleurs. Vous savez ces images d'épices colorées présentées sous forme de pyramide, j'ai vu ça. Ces marchands qui vous présentent leurs marchandises les bras grands ouverts, j'ai vu ça aussi. Le monde renferme de ces merveilles. Étant accompagné par un marocain, j'en ai profité pour acheter des djellabas pour

Ce que j'ai aimé le plus de ces deux journées? Les pauses. Vous auriez dû voir les nombreux gâteaux marocains qui nous étaient offerts pour accompagner ce thé à la menthe si doux pour les papilles gustatives.

mes filles et pour ma femme. De cette façon, j'étais certain d'avoir un prix local au lieu du prix touriste! À la sortie des souks, j'ai fait la gaffe de remettre une pièce de 10 dirhams (équivalent d'environ 1 dollar) à un gamin. Sans comprendre d'où ils sortaient, plusieurs enfants se sont dirigés droits sur nous. Il y en a un qui m'a fait un câlin et qui ne me lâchait plus et l'autre qui n'arrêtait pas de parler en tendant la main. Ciel, qu'ai-je fait? Ils nous ont tenu ainsi jusqu'à la sortie de la médina. J'ai appris ma leçon.

C'est le temps d'aller voir Rabat

Pour moi, le Maroc c'est le chaos. Vous devriez voir comment ils conduisent ces marocains, c'est tout un spectacle! Ça se dirige de tout bord tout côté, ça klaxonne pour tout et pour rien, mais tout fini par prendre place comme si l'orchestre arrivait à jouer un air sublime sans l'aide du chef d'orchestre. Un pur bonheur pour les yeux! J'ai aussi apprécié les marocains pour leur accueil, leur joie de vivre et le fait qu'ils traversent la rue où bon leur semble. Parfait pour moi! En passant, toujours pas de chameau à Rabat. Je vais finir par poser la question. Peut-être qu'ils sont à l'abri pendant l'hiver.

Encore une fois, je suis accueilli de belle façon par Marion et l'équipe d'AMSAT. J'ai donné la même formation ici, mais cette fois-ci, à l'équipe de professionnels de l'organisme ainsi qu'à une maman. Vous devriez voir le centre de l'AMSAT. J'en étais jaloux! Ils ont créé un centre multifonctionnel avec des salles de stimulation, des salles de rencontre, une cuisine incroyable et un espace restaurant qu'ils vont bientôt ouvrir et qui sera tenu par des adultes ayant une trisomie 21. J'étais ébahi par ce centre et que dire de l'emplacement, directement en symbiose avec une muraille datant du XI^e siècle. Bon, puis-

je laisser mon cv pour venir y travailler? On doit sérieusement regarder comment réaliser un centre semblable au Québec et ça presse.

Je dois vous raconter la présentation du film qui s'est déroulée devant 150 personnes principalement des mamans d'un enfant ayant une trisomie 21. Lorsque je me suis retrouvé devant la salle pour introduire le film, j'avais devant moi la vraie image du Maroc. Des femmes voilées, d'autres portant la burqa et d'autres habillées à l'européenne. Des hommes portant la barbe, avec la djellaba et d'autres habillés à l'européenne. Pour la grande majorité de ces femmes et hommes, ils ne parlaient que l'arabe avec une très petite compréhension du français. Comment allaient-ils tenir le coup à suivre un film en français du Québec pendant 90 minutes?

Je n'ai jamais vu des spectateurs aussi attentifs pendant toute la durée du film. Ils étaient rivés à l'écran. À la fin du film, j'ai reçu les plus beaux commentaires depuis longtemps. Malgré la barrière de la langue, les images du film et son message ont frappés directement le cœur de ces personnes. Une maman m'a dit qu'elle me remerciait de ma présence au Maroc, car ce film leur permettait de maintenir l'espoir pour leurs enfants. Touchant.

Une soirée fut offerte par Marion afin de souligner ma présence chez eux et cette présentation du film. Tout au long de mon séjour à Rabat, j'ai rencontré des gens passionnés. J'étais tellement



Présentation du film à Rabat

À la sortie des souks, je fais la gaffe de remettre une pièce de 10 dirhams (équivalent d'environ 1 dollar) à un gamin. Sans comprendre d'où ils sortaient, plusieurs enfants se sont dirigés droit sur nous.



Un chef à l'oeuvre!



Mon ami Mustapha!

bien avec eux que j'en ai oublié la règle de base; ne pas boire d'eau du robinet. En fait, nous étions tous ensemble pour un repas et nous discussions de plein de trucs, lorsqu'on m'a demandé si je voulais de l'eau. Certainement. Ce tout léger mot reviendra me hanter le soir dans mon lit où je me tordais de douleur en raison de crampes intestinales.

Voir Marrakech et mourir

Ma dernière destination pour présenter le film; Marrakech. Là, je vais voir des chameaux c'est certain! Encore une balade en train pour me retrouver quelques heures plus tard dans cette ville aux milles visages. Mon hôtel était situé directement dans la médina, car je voulais vivre cette impression d'intégrer la vie quotidienne des Marrakchis. En discutant avec le chauffeur de taxi sur ma présence ici, il a été épaté de voir que je venais aider les associations marocaines pour les enfants ayant une déficience. Il m'a tellement apprécié, qu'il a décidé de m'accompagner jusqu'à la porte de mon hôtel. Comprenez qu'aucune voiture ne peut circuler à l'intérieur de la médina. Il n'y a que des ruelles où les piétons sont rois...enfin presque! Ce sont plutôt les

scooters qui sont rois et vous avez intérêt à vous tasser lorsqu'ils passent. Heureusement qu'il est venu avec moi, sinon je serais encore là à chercher l'endroit!

Après avoir déposé mes bagages, il était temps pour moi de découvrir cette ville et d'y laisser quelques dirhams. Quelle sensation étonnante que de circuler dans cette ville. J'ai adoré Marrakech pour ses ruelles labyrinthiques, ses senteurs qui passent d'effluves merveilleuses à des odeurs nauséabondes, ses gens qui vous sourient et vous accueillent de façon toute simple, ses souks où il fait bon s'y perdre et finalement, ses vendeurs. Non. À bien y penser, je changerais bien les vendeurs, tiens. Ils sont ratoureux ces vilains! C'est incroyable toutes les manigances qu'ils utilisent pour te faire entrer dans leur magasin. Combien de fois ai-je entendu *Viens, entre, c'est pour le plaisir des yeux seulement. Tu n'es pas obligé d'acheter et tu resteras mon ami.* Ben voyons! Dès que tu déposes le pied dans son magasin et que tu poses le regard sur un objet, c'est terminé. J'ai même eu un vendeur qui a mis la marchandise dans un sac et me l'a donné comme si le

J'ai adoré
Marrakech pour
ses ruelles sous
forme de
labyrinthe, ses
senteurs qui
passent d'effluves
merveilleuses à
des odeurs
nauséabondes, ses
gens qui vous
sourient et vous
accueillent de
façon toute
simple, ses souks
où il fait bon s'y
perdre et
finalement, ses
vendeurs.
Non.

marché était conclu. On se calme!

Ici, le sport extrême est d'avoir le dessus sur le vendeur lors de la négociation du prix. La principale chose à savoir, c'est de ne jamais serrer la main du vendeur sans que la négociation soit complétée. Sinon, c'est pris pour acquis que tu as acheté l'objet convoité au dernier prix mentionné par lui. À un moment donné, je suis entré dans un magasin pour acheter deux bracelets bien ordinaires et une toute petite cuillère. Dans ma tête, le tout devait valoir environ 200 dirhams. Voilà que le vendeur m'en demandait 850 dirhams. Pardon? On se fout de ma gueule de touriste? Finalement, je suis sorti avec mes deux bracelets et ma cuillère pour 150 dirhams et je suis certain qu'il m'a encore roulé! Certains vendeurs m'ont dit que j'étais un sérieux négociateur. Non, je suis plutôt un sérieux radin!

Une autre beauté de Marrakech, c'est la place Jemâa el-Fna qui veut dire l'assemblée des trépassés. Cette place est animée du matin au soir. Naturellement, nombre de touristes s'y retrouvent, mais les marrakchis aussi. Vous devriez voir le nombre de gens le dimanche soir, c'est hallucinant! Sur cette place, on retrouve des liseuses de bonne aventure, des clowns, des acrobates, des charmeurs de serpents, des singes en laisse et des restaurants qui prennent vie que le soir vers 17h00. Ils sont montés en quelques minutes et le tout devient fonctionnel au grand étonnement de moi-même. On y mange bien et c'est une expérience culturelle que de pousser pour avoir sa place sur le banc et de manger coincé, entre deux étrangers.

Après deux jours passés à Marrakech, je dois quitter avec le regret de ne pas avoir rencontré l'association locale. Ils ont refusé de m'accueillir le week-end

pour présenter le film et lundi matin, je n'ai pu entrer en contact avec eux. Domage!

Conclusion

Je suis revenu du Maroc avec plein de belles idées en tête. Des rencontres enrichissantes avec les personnes ayant une trisomie 21, leurs parents et les professionnels.

Des amis d'un peu partout qui, je l'espère, je vais revoir un jour. Et une image de la société marocaine différente. Les images des musulmans et de l'Islam qui nous sont offertes par les médias, ne sont pas celles que j'ai pu voir au Maroc. Un

gros merci à Messouad, Abdelhak, Marion et l'équipe d'AMSAT ainsi qu'à tous les autres qui ont rendu possible la présentation du projet Pérou au Maroc.

Pour la suite, j'espère que nous aurons l'occasion de signer un partenariat entre le Regroupement pour la Trisomie 21 et les associations marocaines. Ce qui serait avantageux pour nous tous. Et aussi prévoir un échange de stagiaires en éducation spécialisée entre le cégep du Vieux Montréal et les organismes rencontrés. Pourquoi pas?

Et les chameaux? Quoi les chameaux? Mais ils étaient où? Jef, tu ne pensais pas quand même pas qu'il y en avait dans toutes les villes juste à côté des taxis. Est-ce qu'il a des amérindiens avec leur tomahawk à l'aéroport de Montréal pour accueillir les touristes? *Non.* Voilà! Les chameaux, ils sont dans les villages près des déserts pas à Casablanca. Crétin va!



Enfin un chameau! Image du site carte-imprimer.com

On y mange bien et c'est une expérience culturelle que de pousser pour avoir sa place sur le banc et de manger coincé entre deux étrangers.